



Table de concertation

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS HYDROCLIMATIQUES

13 DÉCEMBRE 2017 – MIRABEL

COMPTE-RENDU



136-A Labelle, Saint-Jérôme, J7Z 5K7

Tél: 450 432-8490

Courriel: info@abrinord.qc.ca

MISE EN CONTEXTE

Les changements hydroclimatiques (CHC) font maintenant partie de la réalité du Québec, et même de celle des Laurentides. Il est essentiel de se préparer

aux risques de ces événements en développant des mesures d'adaptation et de résilience efficaces, notamment en élaborant des plans d'adaptation. C'est pour faire ressortir des pistes de solution liées à la gestion des ressources en eau dans un contexte de changements climatiques qu'Abrinord a réuni des professionnels d'une diversité de milieux lors d'une Table de concertation. L'acquisition de connaissances, la vulnérabilité, les risques et la gouvernance ont été au cœur des réflexions et des échanges.

Le présent document résume les discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre. Pour cette raison, il ne constitue pas une liste exhaustive des éléments à considérer, mais se veut plutôt un point de départ pour orienter la prise de décisions en matière de gestion intégrée des risques d'inondation et d'adaptation aux changements hydroclimatiques.

ORGANISATIONS PARTICIPANTES

Municipal

- MRC d'Argenteuil
- MRC des Pays-d'en-Haut
- Municipalité du Village de Val-David
- Ville de Lachute
- Ville de Mirabel

Gouvernemental

- MAMOT
- MAPAQ
- MSP

Économique

- Abrevert inc.
- Union des producteurs agricoles (UPA)

Communautaire

- Carrefour Jeunesse-Emploi d'Argenteuil
- Club Agroenvironnemental d'Argenteuil
- Club-conseil Profit-eau-sol

Universitaire

- Observatoire québécois sur l'adaptation aux changements climatiques (OOACC, U. Laval)
- Faculté de l'aménagement (U. de Montréal)
- Institut des sciences de l'environnement (UQAM)



DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

La rencontre était divisée en trois ateliers successifs.

ATELIER 1 - Les participants ont pris part à trois discussions, abordant chacune un sujet spécifique à envisager dans l'élaboration des plans d'adaptation aux CHC :

1. Acquisition de connaissances : Pour avoir un portrait clair du territoire et de ses vulnérabilités, il est essentiel d'identifier les données qui doivent être acquises et les méthodes pour y arriver.
2. Planification territoriale : La planification territoriale est remplie d'obstacles, mais il existe également des solutions pour aménager le territoire afin de prévenir les impacts des CHC et de bâtir des communautés résilientes.
3. Culture du risque : Pour s'adapter aux CHC, il est primordial d'avoir conscience des risques et de les accepter. La sensibilisation de tous est indispensable, c'est pourquoi elle se doit d'être efficace.

ATELIER 2 - Réunis selon leur secteur d'activité, les participants ont identifié leurs expertises, connaissances, expériences et outils utiles et transférables afin de faciliter la réalisation des plans d'adaptation aux CHC.

TABLE RONDE - Tous les participants ont contribué à cette discussion de groupe visant à déterminer les rôles et responsabilités de chacun des acteurs, ainsi qu'à préciser les mécanismes à privilégier pour assurer une gestion intégrée des risques d'inondation.

Atelier 1

Thématique 1

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

DONNÉES ESSENTIELLES À ACQUÉRIR

- Caractéristiques du régime hydrique, dynamique des crues et caractéristiques des cours d'eau à l'échelle des bassins versants (actuelles et historiques)
- Secteurs, infrastructures et citoyens vulnérables
- **Mesures d'adaptation** en place
- Démarche déployée lorsqu'un aléa survient
- **Capacités d'adaptation** du milieu récepteur
- Sensibilités sociale et territoriale
- Acteurs clés et personnes ressources
- Perception des risques par les différentes parties prenantes (citoyens, élus, employés municipaux, ICI, etc.)
- Scénarios climatiques pour la région
- Conséquences observées lors des aléas passés
- Savoirs citoyens et connaissances locales

Quelles sont les données essentielles pour **l'élaboration des plans d'adaptation aux changements hydroclimatiques** et comment **s'y prendre** pour les acquérir?

« Beaucoup de données existent déjà, seulement elles ne sont pas nécessairement à jour et elles ne sont pas centralisées. »

MÉTHODES D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

- **Cueillette d'informations** auprès des différents acteurs
- Cartographie participative
- Consultations publiques (méthode de la Charrette, Focus groupes, entrevues individuelles, sondages, etc.)
- Stations météorologiques et hydrométriques
- Développement de partenariats avec les institutions académiques

FAVORISER LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

- Cultiver le dialogue et la concertation intra et intermunicipal
- Centraliser et permettre l'accès aux données par tous les acteurs
- Encourager le réseautage entre les intervenants

Quels sont les obstacles à une planification territoriale qui accroîtrait la résilience, et quelles solutions pourraient être mises en place?

OBSTACLES

- Il y a peu de sensibilisation sur les impacts potentiels et sur les solutions d'aménagement pour y remédier.
- On constate un manque de solidarité amont-aval entre les municipalités dû à un esprit de compétition.
- Il y a un manque de connaissances sur la dynamique des cours **d'eau**.
- Les municipalités auraient avantage à développer un leadership proactif dans la gestion des risques.
- Les exigences de planification sont parfois incohérentes entre les paliers de gouvernance et les ministères.
- Les personnes en zone à risques ont souvent peu de ressources et comptent sur la municipalité pour gérer la situation; elles sont peu résilientes.
- Les incitatifs financiers sont insuffisants pour l'implantation de mesures préventives.

« Il existe un besoin réel de planifier et **d'aménager le territoire différemment** afin de minimiser les **risques d'inondation** »

PISTES DE SOLUTION

- **Planifier l'aménagement différemment** en intégrant les milieux humides, la dynamique des cours d'eau, des zones de conservation, etc. ainsi qu'en élaborant des plans de gestion par bassins versants.
- Construire autrement en réduisant l'imperméabilisation et en favorisant les infrastructures naturelles, l'urbanisme vert, les matériaux écologiques, etc.
- **Stimuler le partage d'expériences** entre communautés locales en participant à des rencontres, colloques et conférences et en diffusant des pratiques d'aménagement émergentes et novatrices.
- Faciliter la transition vers une planification territoriale plus préventive en mettant en place une bonne culture du risque auprès des riverains.
- Clarifier le pouvoir légal des paliers de gouvernance afin d'accroître le leadership local.
- Rassembler et clarifier les exigences liés aux incitatifs financiers.
- Réaliser des analyses comparatives de différentes pratiques d'aménagement.
- Entretenir préventivement les cours d'eau et les berges.

Comment favoriser la conscience et l'acceptation du risque face aux aléas climatiques ?

QUI SENSIBILISER ?

- Citoyens, jeunes et moins jeunes
- Riverains
- Municipalités, incluant élus, gestionnaires et employés
- Ministères et députés
- Professionnels (agents immobiliers, notaires, promoteurs, etc.)
- Ambassadeurs de changement

SUR QUOI SENSIBILISER ?

- La gestion intégrée des risques **d'inondation**
- Le rôle de l'espace de liberté des cours d'eau et des milieux humides
- La gestion durable des eaux pluviales
- L'importance d'avoir un plan de mesures **d'urgence**
- La gestion de l'eau par bassin versant : planifier au-delà des limites administratives
- La **dynamique de l'eau** sur le territoire
- Les **effets possibles de l'aléa** sur la santé, le bâti et l'environnement
- Les risques d'habiter en zone inondable

COMMENT S'Y PRENDRE ?

- Garder la conscience du risque vivante à long terme.
- Agir de manière préventive plutôt que réactive.
- Réaliser une campagne de publicité à grande échelle et à répétition.
- Encourager la solidarité amont-aval des acteurs d'un bassin versant.
- Avoir des informations et une cartographie adaptées et locales.
- Diffuser des messages optimistes.
- Utiliser une variété de stratégies de communication (réseaux sociaux, lettres, radio, télévision, affiches, autocollants, jeux de société, visites sur le terrain, etc.).
- Soutenir et promouvoir les initiatives d'adaptation individuelles et collectives.
- Intégrer la conscience du risque à la culture des organisations.
- Mettre sur pied des comités de citoyens actifs.
- Simuler des situations d'urgence.
- Créer un **système automatique d'avertissement**.
- Créer et maintenir des liens entre les divers acteurs pour développer un esprit de communauté et de collaboration.
- Favoriser la communication entre les acteurs afin d'éviter le travail en silo.

« La sensibilisation se doit d'être plus active, dans toutes les sphères. »

Atelier 2

Comment votre organisation peut-elle contribuer?

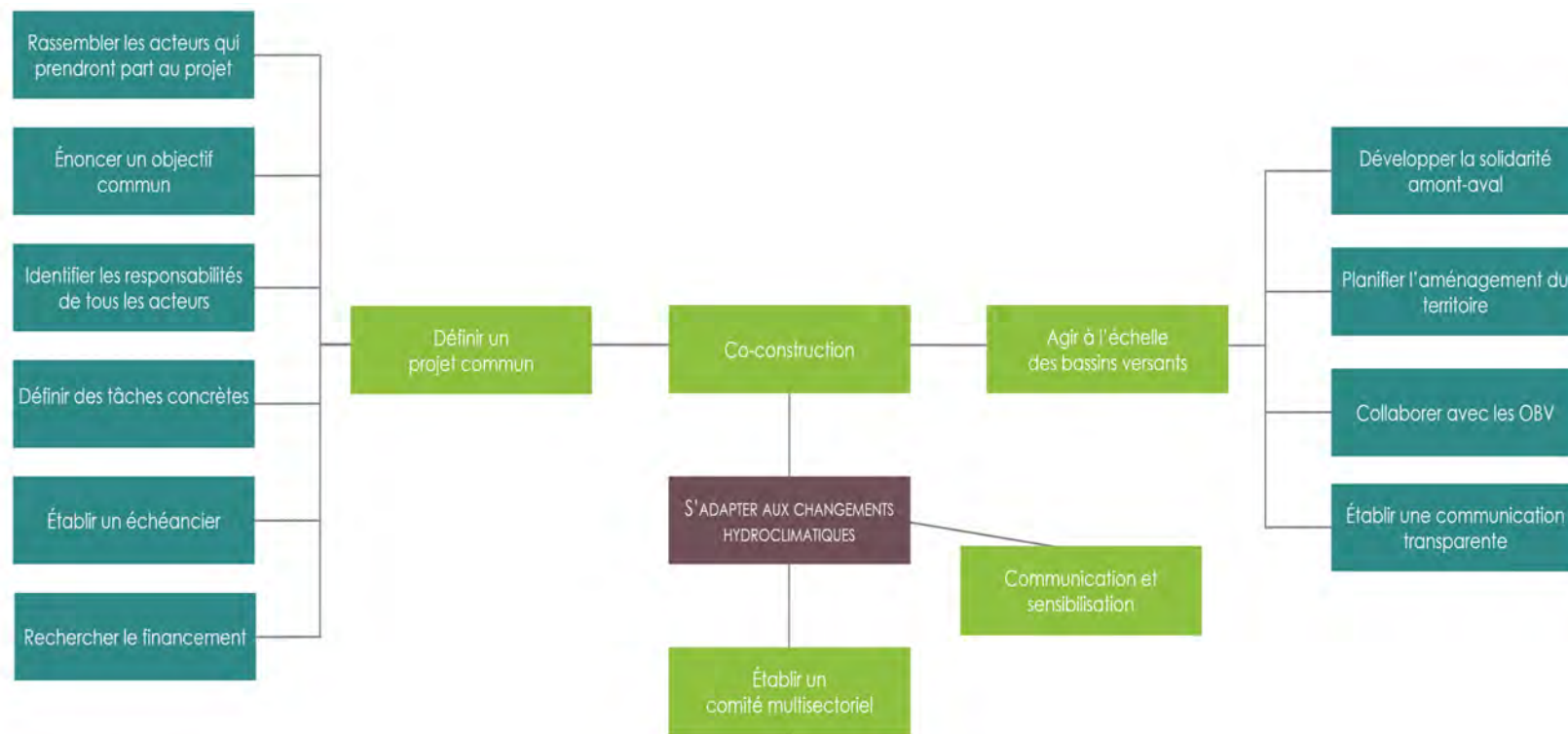
	ACQUISITION DE CONNAISSANCES	PLANIFICATION TERRITORIALE	CULTURE DU RISQUE
MUNICIPAL / COMMUNAUTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'acquisition de connaissances provincial (ex. cartographie des cotes d'inondation) - Bonifier les stations hydrométriques - Mesurer les débits en collaboration avec d'autres municipalités - Élaborer des cellules d'urgence - Rencontrer les sinistrés et propriétaires pour bâtir l'historique des événements vécus 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les zones inondables, milieux humides, zones d'érosion, etc. - Identifier les zones sensibles au ruissellement d'eaux pluviales (zones urbaine et agricole) - Mettre sur pied et coordonner un organisme responsable de la gestion des bénévoles - Établir des lignes de communication efficaces (municipalités, autorités, bénévoles, etc.) - Planifier la réfection des infrastructures - Intégrer la conservation des milieux humides et le concept d'espace de liberté dans la planification territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information aux citoyens, selon le degré de risques (rencontres, publicités, plateforme Web, etc.) - Adopter de nouvelles valeurs organisationnelles (prévention environnementale, sentiment d'appartenance, etc.) et les diffuser - Approcher et sensibiliser les acteurs clés (notaires, agents d'immeubles, arpenteurs, etc.) qui font le pont entre les citoyens et la réalité du territoire - Adapter les mesures légales pour les situations de crise (décrets, assurances spéciales pour bénévoles, etc.)
MINISTÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information et de gestion en aménagement du territoire du MAMOT (application « TERRITOIRES ») - Portail Vigilance (surveillance de la crue des eaux) du MSP - Info-sols (informations géographiques sur les terres agricoles) du MAPAQ - Cartes de contraintes du MTQ (ex : glissements de terrain) - Forum et bilan des inondations printemps 2017 (Gouvernement du Québec) - Schémas régionaux de sécurité civile - Inventaire des zones agricoles à risque 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les données cartographiques pour les schémas d'aménagement - Assurer les liens entre les ministères - Plans de mesures d'urgence - Plans de développement de la zone agricole (PDZA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Colloque annuel sur la sécurité civile - Diffuser de l'information via les sites Web (Sécurité civile, Urgences Québec, etc.) - Organisations régionales de sécurité civile (ORSC) - Direction des communications pour la sensibilisation du public
AGRICOLE	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et conseiller sur les pratiques en agroenvironnement - Diffuser les projets et partenariats d'intérêt (ex. clubs-conseils en agroenvironnement, FIHQO, UPA, etc.) - Étudier les cultures adaptées à diverses conditions hydrologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des pratiques agroenvironnementales (ex. bandes riveraines, ouvrages hydroagricoles, etc.) - Planifier l'entretien des cours d'eau - Intégrer la conservation des milieux humides - Élaborer des plans agroenvironnementaux de fertilisation pour minimiser les pertes de sol et de fertilisants 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Agriclimate de l'UPA - Sensibiliser les producteurs agricoles
UNIVERSITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des projets de recherche-action avec les communautés locales (ex. analyse des croyances, connaissances et savoirs locaux /traditionnels, cartographie des risques et vulnérabilités) - Identifier les besoins de connaissances - Développer des indices d'adaptation et de vulnérabilité sociale et territoriale - Élaborer des scénarios prospectifs et rétrospectifs en lien avec les modèles climatiques - Analyser les risques potentiels en cas d'aléa - Dresser un portrait de ce qui se fait ailleurs en matière de gestion intégrée des risques d'inondation 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils géomatiques pour la planification territoriale - Co-construire des plans d'adaptation - Partager des alternatives d'aménagement du territoire et d'architecture verte - Évaluer la valeur intrinsèque des services écosystémiques - Participer au financement de projets (ex. demandes conjointes) - Participer à la concertation - Diagnostiquer le niveau d'adaptation des communautés (durabilité des aménagements, vulnérabilités, etc.) - Évaluer l'efficacité de la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les connaissances (publications, matériel de vulgarisation, éducation, exemples de réussites, etc.) - Promouvoir des outils d'identification des risques - Mettre sur pied des projets pilotes d'adaptation - Partager les résultats issus d'études de cas - Développer des relations avec les compagnies d'assurance pour appuyer la communauté et pondérer les risques - Sensibiliser les différents acteurs (ex. plateforme Web, ateliers)

Table ronde

Qui détient le rôle de leader dans l'élaboration des plans d'adaptation aux changements hydroclimatiques? Qui sont les acteurs impliqués? Quels sont leurs rôles? Quels sont les facteurs de réussite?

Parmi les éléments clés ressortis lors de la discussion de groupe, le besoin de développer un leadership positif a été clairement identifié afin d'encourager l'engagement de tous les acteurs et une volonté commune d'action. Un consensus a également été établi sur l'idée que l'unité territoriale la plus pertinente pour planifier l'adaptation aux changements hydroclimatiques (CHC) est le bassin versant. De plus, un facteur majeur de réussite pour favoriser la gestion intégrée des risques d'inondation est sans contredit de réunir les bons acteurs à toutes les étapes du processus d'adaptation et de miser sur la collaboration multidisciplinaire entre ces acteurs. C'est entre autres pour cette raison que les participants ont mentionné que les organismes de bassins versants (OBV) pourraient être des leaders en matière d'adaptation aux CHC, puisqu'ils constituent des organismes de concertation responsables d'unir tous les acteurs de l'eau.

Le diagramme qui suit résume les discussions de la Table ronde portant sur le type de leadership souhaitable pour l'adaptation aux CHC.



Ministères	MRC	Municipalités	OBV	Universités	Organisations communautaires	Producteurs et intervenants agricoles	Communautés locales
<ul style="list-style-type: none"> -Législation -Financement des initiatives -Orientation des décideurs -Sécurité civile -Guides et outils 	<ul style="list-style-type: none"> -Planification du territoire (SAD) -Vision et orientations -Règlementation 	<ul style="list-style-type: none"> -Règlementation -Outils urbanistiques -Planification proactive -Intervention -Sécurité civile 	<ul style="list-style-type: none"> -Facilitation -Concertation -Coordination -Acquisition de connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> -Acquisition et partage de connaissances -Développement d'outils -Co-construction 	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement des citoyens -Intervention 	<ul style="list-style-type: none"> -Implantation de pratiques de conservation des sols et de l'eau -Entretien de cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> -Initiation des changements -Participation active -Pression politique